

Les représentants des lycéens au CAVL reçus par le Recteur de l'Académie de Caen

Caen, le 17 janvier 2009



Les représentants des lycéens au Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL) reçus au Rectorat de Caen pour un samedi matin sous le signe du travail.

Le samedi 17 janvier 2009, Micheline HOTYAT, Recteur de l'Académie de Caen (au centre de la photo ci-dessous), Marc BERGÉ, Proviseur de la Vie Scolaire (à droite sur la photo ci-dessous), et Fabrice PELLIZZARI, Directeur du cabinet du recteur (à gauche sur la photo ci-dessous), ont reçu les représentants des lycéens au Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL) au Rectorat de Caen. Les discussions ont porté notamment sur la réforme du lycée et sur leur besoin de renforcer leur communication concernant leur rôle de représentants des lycéens de leurs circonscriptions (en général, trois établissements).

Cette réunion a été l'occasion d'évoquer le report de la réforme du lycée. Dans ce cadre, les lycéens ont détaillé les actions qui ont d'ores et déjà été mises en place pour leur permettre de s'exprimer. La plupart d'entre eux ont créé dans leurs établissements des boîtes à idées, d'autres ont proposé un cahier dans lequel les lycéens peuvent anonymement donner leurs points de vue. Partant de ce constat, et pour des raisons d'efficacité pour le



traitement des données, un

document identique pour l'ensemble des établissements, probablement avec des rubriques thématiques, sera conçu avec l'aval des élus au CAVL, d'ici les vacances de février 2009. Le but de ce document est de faire participer activement l'ensemble des lycéens à la nouvelle réforme du lycée comme l'a souhaité le Chef de l'État, Nicolas SARKOZY, lors de ses vœux à la communauté éducative, le 12 janvier 2009, à Saint-Lô.

Les représentants des lycéens au CAVL ont également profité de cette réunion pour évoquer leurs difficultés à se faire connaître et reconnaître auprès des lycéens qu'ils représentent. Même si des réunions sont organisées dans les établissements pour évoquer leur rôle, les représentants souhaitent que leur légitimité soit renforcée et que leur parole soit écoutée et cela notamment pendant les périodes troubles.